



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 16/06/2022

Le Grand Conseil du canton de Berne se prononce à l'unanimité en faveur du maintien du programme « Assistanat au cabinet médical »

Chères consœurs et chers confrères,

Le 14 juin 2022, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le crédit d'engagement permettant de maintenir et de développer le programme «Assistanat au cabinet médical» visant à promouvoir la médecine de premier recours de 2023 à 2026. Il suit ainsi la décision du Conseil d'État qui avait demandé le maintien du programme «Assistanat au cabinet médical» (nous l'avons évoqué dans notre [infolettre du 11 mars 2022](#), voir le lien).

La contribution cantonale annuelle passe désormais de 1,51 million de francs à 1,85 million de francs, ce qui permet d'augmenter le nombre de postes financés de 35 à 45. Le corps médical participe également à l'extension du programme, les maîtres de stage assumant une part plus importante des coûts salariaux. Avec leurs décisions, le Grand Conseil du canton de Berne et le Conseil d'État soutiennent la demande complémentaire de l'Institut bernois de médecine de famille (BIHAM), qui l'a déposée avec le concours de la Société des Médecins du Canton de Berne (SMCB) et de l'Association bernoise des médecins de famille et pédiatres (VBHK).

L'assistanat au cabinet médical est une importante formation continue menant au métier de médecin de premier recours. Outre la préservation de l'excellente qualité du travail des médecins de premier recours, elle devrait rendre attrayante la formation continue de médecin de premier recours et faire progresser le nombre de ces médecins à long terme

grâce à de nombreuses autres mesures.

La Société des Médecins du Canton de Berne (SMCB) se réjouit du maintien garanti du programme «Assistanat au cabinet médical». Esther Hilfiker, la présidente de la SMCB, déclare: «Au cours des années écoulées, nous nous sommes engagés vigoureusement auprès des décideurs politiques pour que le programme soit maintenu. Notre travail de persuasion a porté ses fruits.»

Le programme «Assistanat au cabinet médical» illustre parfaitement ce qui peut être accompli lorsque le corps médical et le personnel politique élaborent ensemble des solutions.

Salutations collégiales

Le comité de la Société des Médecins du Canton de Berne

**Médecins et patients,
hommes et femmes, politiciens et managers, bien portants
et malades, employés et patrons, enseignants et élèves,
familles et célibataires, indépendants et entreprises,
sportifs et artistes, Confédération, cantons et communes,
faibles et forts, automobilistes et joggeurs, jeunes et moins
jeunes, syndicalistes et employeurs, parents et enfants,
amis et rivaux, producteurs et consommateurs, chômeurs
partiels et banquiers, médias et annonceurs, personnel
soignant et hôpitaux, laboratoires et chercheurs, toi et moi:
tous solidaires – dans l'intérêt de tous.**

**Médecins et patients –
ensemble, les uns pour les autres.**

Société des Médecins du Canton de
Berne
Postgasse 19, Case postale
3000 Berne 8
T 031 330 90 00
F 031 330 90 03
info@berner-aerzte.ch



Impressum

Der Newsletter der Aerztesgesellschaft des Kantons Bern ist ein offizielles Informationsmedium und wird Verbandsmitgliedern regelmässig zugestellt. Für Änderungen Ihrer Angaben oder Fragen zum Newsletter: info@berner-aerzte.ch oder telefonisch 031 310 20 99.

